

**Ce 21 février 2024**

## Missak et Mélinée Manouchian sont entrés au Panthéon

Et, avec eux, les martyrs de la FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans - main-d'œuvre immigrée).

À travers les Manouchian, étrangers, communistes et résistants, pour beaucoup adhérents à la CGT, c'est toute la résistance communiste qu'honore le chef de l'État. Que cela a dû lui être difficile à dire !

Mais cette panthéonisation n'intervient pas dans un ciel serein, deux mois après le vote de la loi immigration.

Après, également, les attaques régulières contre les avancées sociales et les valeurs du Conseil national de la Résistance (CNR) pour lesquelles se battait Manouchian et ses camarades.

**Macron a refusé d'inviter le dernier Camarade survivant de 98 ans, FTR-MOI, de Manoukian Léon LANDIN**

**Macron** a provoqué un tollé avec ses déclarations sur l'envoi de troupes au sol en Ukraine. « Rien ne doit être exclu. » Une formule aussitôt retoquée de Washington à Berlin en passant par Londres. « Il n'y aura aucune troupe au sol, aucun soldat ni envoyé par les États européens ni par les États de l'Otan sur le territoire ukrainien », a résumé le chancelier allemand Olaf Scholz. Le risque d'engrenage est trop flagrant.

Reste que l'augmentation des budgets militaires n'est pas le moindre signe, dans l'Union européenne comme au sein de l'Otan, sous couvert de garantir la sécurité des peuples. Or, celle-ci ne peut en réalité emprunter qu'un chemin, celui de la paix. Si Macron promet une session de rattrapage au Parlement après avoir franchi un cap dans l'escalade militaire sans même l'avoir consulté, c'est une stratégie en vue de la paix qu'il faudrait y dessiner pour sortir du chaos en Ukraine, mais aussi à Gaza.

Sur un sujet aussi important que l'engagement ou non de troupes dans un conflit, il faut de véritables échanges démocratiques. Cela soulève de nombreuses interrogations.

**IVG** : ce mercredi 28 février sera marqué, par le débat sur la constitutionnalisation de l'IVG au Sénat, Soutenus par le patron des sénateurs LR, Bruno Retailleau, des élus de droite ont déposé deux amendements qui pourraient empêcher l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution. Inquiets, plusieurs collectifs féministes appellent à un rassemblement place de la Sorbonne, à Paris. Dernière minute, le Sénat a adopté la loi.

L'avortement présenté comme une cause de décès : CNews plaide « l'erreur technique »

La chaîne d'extrême droite a encore frappé, dimanche, avec une émission de 50 minutes consacrée à la remise en cause du droit à l'IVG. Elle a ensuite présenté « ses excuses », mais seulement concernant une « infographie » des plus mensongères.

Jusqu'à quand CNews va-t-il pouvoir diffuser sa propagande réactionnaire et traditionaliste ? La chaîne d'extrême droite a été pointée du doigt il y a deux semaines par le Conseil d'État, sommant l'Arcom (ex-CSA) de muscler son contrôle de CNews.

« **Prix planchers** », les mots sont enfin lâchés. Si Macron a attendu d'être acculé dans un Salon de l'agriculture sous extrême tension

pour les utiliser, ce n'est pas faute pour des syndicats comme la Confédération paysanne ou le Modéf de les avoir mis en tête de leurs revendications de très longue date. Ni pour la gauche d'avoir fait cette proposition au parlement pour la première fois sous l'impulsion des communistes dès 2011, puis régulièrement depuis, essuyant à chaque fois un rejet de la majorité.

Mais si la question des revenus des agriculteurs est devenue incontournable au point que Macron sorte de son chapeau une mesure jusque-là jugée « démagogique » par son ministre de l'Agriculture, le diable se cache dans les détails.

Et pour cause, rien dans sa politique ne cadre puisque pour garantir un juste prix au producteur, **c'est aux traités de libre-échange - dont deux nouveaux sont sur le point d'être ratifiés par l'Europe - et aux marges de l'agrobusiness et de la grande distribution qu'il faudrait s'attaquer !**



**Netanyahou** tout en acquiesçant aux demandes de négociation de son allié américain, il poursuit sa fuite en avant meurtrière. Une trêve, a-t-il annoncé, ne ferait que « retarder » l'offensive terrestre à Rafah que la communauté internationale ne cesse de dénoncer alors que près de 1,5 million de Palestiniens y sont réfugiés.

Après les avoir contraints à gagner le sud de l'enclave, l'armée israélienne, qui a présenté ce lundi un plan d'« évacuation » des civils des « zones de combat », entend désormais repousser les Gazaouis vers le nord. Entre les bombardements, les opérations au sol et la famine qui guette, la guerre a déjà fait près de 30 000 victimes palestiniennes.

Les premiers ministres de l'Irlande et de l'Espagne ont demandé à la Commission européenne d'examiner le respect par Israël des droits humains. Paris gagnerait à se joindre à cette initiative. Madrid, n'a approuvé aucune licence pour l'exportation d'armement depuis le 7 octobre, comme l'a rappelé cette semaine José Manuel Albares, le chef de la diplomatie espagnole. « Et tant que durera cette situation de conflit, aucune licence d'exportation d'armement ne sera autorisée ».

**Au collège**, le gouvernement, qui prétend s'attaquer aux inégalités scolaires, va, au contraire, les figer et les aggraver. Le projet soulève chez les enseignants une colère et des débrayages rarement vus.

**SNCF** : des revendications, sur leurs conditions de travail comme leur rémunération. Voilà, pourquoi les salariés se sont mobilisés, n'en déplaise au premier ministre qui - peut-être lui-même lassé des sempiternelles sorties sur les « Français pris en otage » - s'est lancé dans une variante du classique refrain antigreve macaroniste « Les Français savent que la grève est un droit », mais « aussi que travailler est un devoir », a lâché **Gabriel Attal**. Comme toujours, pour le gouvernement, le salarié doit être aux ordres et une bonne grève est celle qui passe inaperçue... et donc ne sert à rien.

La moitié des ministres, au moins, disposent d'un patrimoine de plus d'un million d'euros. Mieux : un tiers du nouveau gouvernement, 34 membres au total, pourrait être classé parmi le 1 % de Français le plus fortuné. De quoi expliquer la guerre de classe promise parmi les priorités fixées par **Gabriel Attal** alors qu'entre autre les Banques alimentaires alertent sur le désastre sanitaire causé par la flambée des prix

Secrétariat du Syndicat.

## Cérémonie en mémoire de Manouchian et des 22 fusillés du Mont-Valérien : la présence de l'Extrême droite est une honte qui salit leur mémoire !

Le 21 février 2024 sera marqué par l'entrée de Missak et Mélinée Manouchian au Panthéon. Missak, héros de la Résistance, chef militaire des Francs-Tireurs et Partisans de la main d'œuvre immigrée (FTP-MOI), Mélinée, sa femme, commissaire militaire des FTP-MOI, et les 22 autres fusillés au Mont-Valérien en 1944 sont le symbole d'une lutte historique contre les idées brunes et rances de l'Extrême droite.

**Pourtant, 80 ans après leur mort, les héritiers de leurs bourreaux seront présents à l'hommage national que leur rend la France. Pour la CGT, dont le combat des 23 fusillés du Mont-Valérien est une boussole, le Rassemblement national n'y a pas sa place. La présence de l'Extrême droite, dont l'histoire est celle de la collaboration avec les nazis, est une honte qui salit la mémoire de ces héros et héroïnes de la Résistance contre le nazisme et le fascisme.**

Dans un contexte où le gouvernement, uni à la Droite extrême, promulgue une loi qui s'attaque frontalement au pacte républicain du Conseil National de la Résistance, la CGT, fidèle aux idéaux portés par Missak Manouchian et ses camarades, lutte pour que la France soit un pays de liberté, de paix et de progrès social. Elle organise, ainsi, ce

jour, une grande soirée de solidarité avec les travailleuses et les travailleurs sans papiers en lutte depuis le 17 octobre 2023 pour leur régularisation.

Le 21 février, la CGT, fière de son histoire, et pour construire les combats de demain, rendra hommage à ses camarades, Missak et Mélinée Manouchian et aux 22 fusillés du Mont-Valérien, en organisant un rassemblement devant le dernier domicile de Missak Manouchian avant son arrestation en novembre 1943 (11 rue Plaisance, à 16h, 75014 - Paris) ainsi qu'en participant à l'hommage national au Panthéon.

La CGT Montreuil, le 20 février 2024



# Extrême droite : toujours à l'offensive contre les droits des femmes.

Derrière un « féminisme » de façade, tous les partis d'extrême droite entendent décider à la place des femmes de ce qui est bon pour elles.



Surtout, de leur place telle que déterminée par les hommes. Est-ce qu'on ne peut pas dire: du rôle qui leur est assigné du fait de leur sexe, les renvoyant à la maison et surtout à leur rôle maternel. Leurs propositions entérinent l'ordre patriarcal et le radicalisent. Les chiffres des écarts de salaire entre les femmes et les hommes sont niés par l'extrême droite.

Le contrôle du corps et de la vie des femmes est au cœur des idéologies de l'extrême droite qui milite dans de nombreux pays

contre, entre autres, le droit à l'avortement. La mise en place de stratégies coercitives sous l'apparence de nouveaux droits, tels que les « revenus pour mères au foyer », « droit des femmes à rester chez elles » ou plus récemment de « libre répartition du congé parental » ne font qu'entériner le cantonnement des femmes à sa « fonction de procréation », à la sphère familiale et au travail domestique.

Leurs propositions s'inscrivent dans la politique familiale et dans des stéréotypes patriarcaux. Le programme économique de l'extrême droite est ultralibéral en s'attaquant au Smic, aux protections collectives, à la Sécurité sociale... Autant de mesures préjudiciables qui touchent en premier lieu les femmes. Pire encore, l'extrême droite instrumentalise les violences faites aux femmes, pour diffuser son message anti-immigration.

Comme si les violences faites aux femmes étaient liées à une culture, à un pays, à une religion ou une classe sociale. Considérer qu'un violeur ne peut être qu'un étranger alimente la culture du viol. Or, c'est au sein de l'espace privé que se produisent en majorité les violences sexuelles. L'extrême droite défendra toujours la préférence familiale et nationale. Hier comme aujourd'hui, les dimensions racistes, xénophobes, antisémites, islamophobes et nationalistes s'articulent très nettement avec la dimension sexiste. Assumées par les responsables politiques, elles tentent de se diffuser dans la société.

À cela, la CGT répond que les droits des femmes s'appuient sur des valeurs auxquelles il est impossible de déroger: l'égalité et la réciprocité des droits des femmes et des hommes. Pour la CGT, le droit au travail des femmes est fondamental car il assure leur reconnaissance sociale et l'indépendance économique, garanties essentielles pour pouvoir faire ses propres choix.

## Pour gagner l'égalité femmes hommes, la CGT revendique :

- ▶ Le droit des femmes à travailler et donc à être autonome et indépendante dans leur choix de vie ;
- ▶ L'égalité réelle femmes/hommes au travail, égalité salariale, égalité de carrière: garantir l'égalité salariale par de réelles sanctions pour les entreprises et administrations qui discriminent, la revalorisation des métiers à prédominance féminine, la fin des temps non complets de moins de 24 heures par semaine ;
- ▶ Affirmer le soutien à la parentalité: allonger les congés maternité et paternité et d'accueil de l'enfant, revaloriser le congé parental qui est un levier indispensable à un meilleur partage, élaborer un grand plan de création de places en crèches et des droits garantis par la loi à 10 jours « enfants malades » (sans jours de carence) pour tous les parents d'enfants de moins de 12 ans ;
- ▶ Un service public de l'aide à l'autonomie et de prise en charge de la petite enfance ;
- ▶ Des mesures effectives pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et pour protéger les femmes victimes de violences ;
- ▶ Un accès libre et remboursé à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) sur tout le territoire, la suppression de la double clause de conscience spécifique à l'IVG et l'allongement du délai d'IVG ;
- ▶ La mixité des filières de formation et des métiers ;
- ▶ Agir pour la fin des stéréotypes de genre et du sexisme à l'école, dans les lieux de travail et dans les médias.

Le Peuple février 2024

Union locale CGT de Roussillon/Beaufort  
organise un rassemblement sur la zone commerciale green7 dès 8 heures du matin

Le 8 mars 2024

dans le cadre de l'appel national de notre organisation, distribution de tract et Barbecue.

Venez nombreuses et nombreux.



# Solidarité !

Après la chasse à des militants CGT assimilés à des délinquants lors de la bataille des retraites, l'Etat utilise promptement sa Loi Immigration, au fort pouvoir de nuisance, pour chasser hors de France une famille Algérienne, résidant au Péage de Roussillon, et qui n'aspire qu'à vivre, attendant depuis sept ans son titre de séjour.

**Cette famille est frappée par une O.Q.T.F. (obligation de quitter le territoire Français) applicable au 29 Février.**

Un rassemblement de soutien a été organisé le mardi 13 Février devant la cité scolaire de l'Edit à Roussillon. Environ 150 personnes étaient présentes, des élus de gauche dont le maire du Péage de Roussillon, des Associations, l'UL CGT et le Parti Communiste Français.

De nombreuses personnes ont signé la pétition parmi lesquelles des camarades de classe des enfants de la famille Koutti, dont les résultats scolaires sont salués par leurs professeurs.

Les Associations : Réseau Education Sans Frontières, Association pour le Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection (APARDAP) et la Ligue des Droits de l'Homme ont annoncé saisir le tribunal Administratif pour faire annuler l'arrêté d'expulsion.

**Soyons vigilants et réactifs quant à la décision du Tribunal. Cette famille doit pouvoir continuer à vivre au Péage, ces enfants doivent poursuivre leur scolarité à Roussillon.**

## Assemblée Générale 2024 du CAPER Nord Isère

L'Assemblée Générale a eu lieu le 06 février 2024, au foyer Laurent Bouvier à Salaise sur Sanne.

Le co-président Raymond Geyres ouvre la séance en remerciant le maire de Salaise pour le prêt de la salle et le maire de Roussillon pour la mise à disposition des locaux de CAPER.

Il remercie de la présence des invités, Me Andreu Julie avocate, le Dr Immandad Philippe pneumologue, M. Vinals Augustin secrétaire de la CAVAM remplace M. Gueret Alain président de la CAVAM qui est excusé et M. Rinalduzzi Pierre ancien président et fondateur du CAPER.

Le Caper Nord Isère compte 296 adhérents dont 147 présents aujourd'hui. Nous avons actuellement 79 dossiers en cours dont 19 nouveaux dossiers.

Le Caper fait preuve d'efficacité et de durabilité dans sa gestion financière et morale. Nous avons fait 5400 km au service de nos adhérents pour les accompagner dans les trajets vers les tribunaux et expertises.

Depuis la création du Caper Nord Isère en 2001, 229 adhérents nous ont quittés suite à leurs « affections professionnelles consécutive à l'inhalation de poussière d'amiante et autres CMR » dont 140 étaient salariés de Rhône Poulenc.

Le co-président demande de bien vouloir observer une minute de silence pour tous les malades qui sont décédés cette année : 7 au total.

Au sujet du tribunal de Vienne : les audiences se font dans l'ancien tribunal des prud'hommes. Il y a des séances dédiées, ce qui donne aux avocats beaucoup de travail. Une dizaine de dossiers par séances.

Point sur l'ATA : toutes les personnes qui souhaitent obtenir des informations sur l'Allocation Travailleur de l'Amiante peuvent prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat pour plus d'informations.

M. Vinals Augustin, présente la CAVAM coordination des associations des victimes de l'amiante et a annoncé la prochaine AG à Mimizan dans les Landes.

M. Rinalduzzi, fait un vibrant hommage à M. Geyres Jean, qui nous a quitté il y a trois mois, membre fondateur du CAPER.

Le Dr. Immandad expose les difficultés des médecins qui n'ont pas de formation sur la « présomption d'origine professionnelle des maladies », et les procédures pour la reconnaissance par la CPAM.

Me Andreu Julie se tient à la disposition des personnes qui souhaiteraient lui poser des questions sur l'avancement de leurs dossiers.



**Assemblée générale le lundi 18 mars 2024 A 18H00  
de l'Institut d'Histoire Sociale de l'Isère Rhodanienne salle de clairière  
Place Paul Morand au Péage de Roussillon**

**La prochaine réunion de notre collectif aura lieu**

**Le 8 Avril 2024 à 8h45 précises**

**Au foyer Henri BARBUSSE**

**Présence indispensable**

**Votre correspondant:**

Nom : .....

**Site internet : <https://ulroussillon.reference-syndicale.fr>**